



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 29 MARS 2018

Date de convocation :

22/03/2018

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L'an deux mille dix-huit et les vingt-neuf mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Bruno COSTA (présent à partir de 19h), Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Géraldine MIR, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Cécile LAVALL (à Alain MARGALET), Florence PERAMON (à Catherine PALAU), Céline SALGUERO (à Raphaël LOPEZ), Fatiha TAHARASTE (à Françoise CRISTOFOL), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), Frédéric CRAVO (à Philippe PIQUÉ) pour voter en leur nom.

Mme Philippe PIQUÉ a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/10: VALIDATION DES COMPTES DE GESTION DES BUDGETS PRINCIPAL, CAMPING, EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2017 :

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs (budget principal, camping, eau et assainissement) de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définis des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire pour les 2 budgets ;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets principal, eau et assainissement - exercice 2017 ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DECLARE que les comptes de gestion dressés (budget principal, camping, eau et assainissement), pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 29 mars 2018



Le Maire,

William BURGHOFFER